

Manifestation contre la directive sur les services  
*Page 2*

Réunion du Conseil du CSEE à Luxembourg  
*Page 2*

*Recommandations politiques en matière de TIC de CSEE*  
*Page 4*

Déclaration du CSEE sur le 'Processus Education et formation 2010'  
*Page 5*

La position du CSEE sur le CECP  
*Page 6*

Enquête du CSEE sur les tendances dans la formation des enseignants  
*Page 7*

Plan d'action du CSEE sur le Renforcement du dialogue social dans le secteur de l'éducation  
*Page 7*

Priorités de la présidence autrichienne en matière d'éducation  
*Page 8*

Calendrier 2006  
*Page 10*

Nouvelles publications  
*Page 11*



**EuroManif**  
**STRASBOURG - 14 02 2006**

Exclure l'Education de la Directive sur les services

**Education de qualité pour tous**  
**Pas de commerce de l'éducation**

ETUCE  
CSEE

EUROPEAN TRADE UNION COMMITTEE FOR EDUCATION  
COMITE SYNDICAL EUROPEEN DE L'EDUCATION

[www.csee-etuice.org](http://www.csee-etuice.org)

### EuroManif le 14 février à Strasbourg

Le CSEE se joint à la CES pour appeler ses affiliés à manifester en masse à Strasbourg à l'occasion du vote du Parlement européen sur la directive sur les services. La manifestation sera organisée le 14 février, soit la veille d'un débat important en session plénière et du vote sur le projet de directive.

[Pour plus d'informations](#)

### Calendrier

#### Février

14: CES Manifestation Directive sur les Services, Strasbourg

23 - 24: *Ahead of entrance* Séminaire, Sofia

#### Mars

9 - 10: Séminaire du réseau "Evolutions dans le domaine de l'éducation", Malte

[Consultez le calendrier 2006](#)

## Manifestation contre la directive sur les services le 14 février à Strasbourg



Le CSEE se joint à la CES pour appeler ses affiliés à manifester en masse à Strasbourg à l'occasion du vote du Parlement européen sur la directive sur les services. La manifestation sera organisée le 14 février, soit la veille d'un débat important en session plénière et du vote sur le projet de directive.

La Confédération européenne des syndicats estime qu'elle doit faire entendre sa voix sur une série de questions essentielles qui revêtent également une très grande importance

pour le CSEE, comme par exemple : l'exclusion du droit du travail et de toutes les conventions collectives du champ d'application de la directive ; le retrait du principe du pays d'origine, ainsi que l'exclusion des services d'intérêt général, économique ou non. Afin de protéger l'éducation du commerce dans le marché interne de l'UE, le CSEE a mené tout au long de l'année dernière une campagne intensive visant à exclure totalement l'éducation de la directive.

Le CSEE a demandé à toutes ses organisations membres de se joindre à la délégation de la CES lors de la manifestation afin de montrer combien nous souhaitons que l'Europe de l'avenir soit une Europe sociale, et de rappeler que nous voulons absolument que l'éducation soit totalement exclue de la directive sur les services. Le CSEE souhaite une Europe sociale plus forte, un Modèle social européen meilleur et une Education de qualité pour tous.

[Rendez-vous sur le site web de la Campagne du CSEE contre la directive sur les services](#)

## Réunion du Conseil du CSEE à Luxembourg les 5 et 6 décembre



Le CSEE a tenu son Conseil à Luxembourg les 5 et 6 décembre 2005. L'accent a été mis sur le « Processus d'éducation et de formation 2010 », plus particulièrement sur le développement de politiques pour la mise en œuvre du processus au plan européen et au plan national. Les 160

participants provenant des organisations membres de 35 pays européens ont participé à la réunion du Conseil et ont fait de celle-ci une activité couronnée de succès, ouvrant la voie à de nouvelles discussions instructives et débats enrichissants.

Le programme a donné la parole à divers orateurs représentant des institutions et des organisations comme la Commission européenne, des instituts de recherche internationaux et la CES, et il comportait également deux discussions en panel avec des participants issus des organisations membres du CSEE.



Le premier orateur, M. Anders Hingel, de la DG Education et Culture de la Commission européenne, a présenté les résultats les plus importants du « Rapport d'activité conjoint 2006 sur Education et Formation 2010 », en ce compris les réalisations en rapport avec les cinq critères de référence différents et le développement de nouveaux indicateurs. M. Ulf Fredriksson (Centre for Research on Lifelong Learning (CRELL), qui lui a succédé à la tribune, a évoqué les compétences des enseignants et les compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie. Il a été suivi de M. Tom Leney, chercheur international à la *Qualifications and Curriculum Authority* au Royaume-Uni, qui a présenté un aperçu complet des défis et opportunités actuels pour l'apprentissage tout au long de la vie en se fondant sur deux sources d'information importantes sur l'état de la situation en matière de performance éducative dans l'UE : les rapports nationaux rassemblés dans le Rapport d'activité conjoint 2006 sur « Education et Formation 2010 » d'une part, et d'autre part, l'étude de Maastricht « *Achieving the Lisbon goal: The contribution of VET* » (Réaliser l'objectif de Lisbonne : la contribution de l'enseignement et de la formation professionnels). Le dernier point à l'ordre du jour de la première journée de réunion a été un débat en panel sur « la formation des enseignants et le Processus de Bologne ».

Le deuxième jour de la réunion du Conseil a été consacré à une discussion sur le Cadre européen des certifications professionnelles. M. Petri



Lempinen, Conseiller auprès de la CES pour l'éducation, a lancé le débat en mettant en avant les implications du CECP et son impact éventuel sur les systèmes d'éducation en Europe. Martin Rømer, Secrétaire général du CSEE, a

ensuite pris la parole sur la mise en oeuvre du CECP et sur le rôle que les syndicats peuvent jouer en la matière. Il a souligné combien il était important de mettre en place des Cadres de certifications professionnelles nationaux avant d'établir un Cadre de certifications professionnelles européen. Le débat en panel qui a suivi cette allocution a suscité une discussion animée parmi les participants.

### Projet de document de politique du CSEE: *Recommandations politiques en matière de TIC*



A la suite de la Conférence ELFE qui s'est tenue à Copenhague en novembre 2005, le CSEE a adopté le tout premier projet de document politique : « *Recommandations politiques sur les TIC* ». Le projet du Forum eLearning européen pour l'éducation (ELFE) a été mené en coopération entre le CSEE, cinq syndicats d'enseignants nationaux (Danemark, Allemagne, Norvège, Portugal et Royaume-Uni) et trois experts de l'éducation. Il avait pour objectif de mieux comprendre les points forts et les points faibles de l'utilisation des TIC dans l'enseignement primaire et secondaire.

Les recommandations politiques en matière de TIC se fondent sur les résultats de l'étude ELFE, au cours de laquelle diverses écoles des pays participants ont été visitées, ce qui a permis l'identification, l'analyse et l'échange des bonnes pratiques pour l'utilisation des TIC. L'étude a débouché sur les recommandations politiques en matière de TIC, que l'on peut répartir en trois catégories:

*a) Recommandations relatives à ce que les syndicats d'enseignants peuvent faire grâce aux TIC dans la politique en matière d'éducation ; promouvoir l'intérêt des enseignants pour une éducation de qualité et, par le biais des TIC, œuvrer en faveur d'une diffusion équitable de l'information et de la connaissance, mener des activités de lobbying pour que le temps et les moyens financiers soient disponibles en suffisance pour la formation en cours de service et le développement professionnel en matière de compétences dans les TIC, lors des négociations relatives aux conditions de travail des enseignants.*

*b) Recommandations des syndicats d'enseignants aux pouvoirs organisateurs des écoles et aux gouvernements nationaux ou régionaux:* il est de la plus haute importance que les enseignants soient parfaitement formés aux TIC afin que celles-ci soient utilisées à coup sûr pour améliorer les normes pédagogiques et éducatives de l'enseignement et non pour remplacer les enseignants. Par conséquent, le développement d'un environnement d'apprentissage basé sur les TIC dans les écoles est très important. Tant les autorités nationales que les directions d'école doivent en assumer la responsabilité. Une attention spéciale doit être accordée à la « fracture numérique » de sorte que les étudiants bénéficient de l'égalité des chances en matière d'utilisation des TIC.

*c) Recommandations du CSEE à l'Union européenne:* le CSEE devrait veiller à ce que l'Union européenne remplisse ses ambitions dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne en appuyant les efforts déployés par les Etats membres pour fournir un accès internet à toutes les écoles ainsi que pour offrir aux enseignants une formation appropriée en matière de TIC. L'Union européenne devrait également apporter un appui actif aux échanges d'informations entre les écoles, aux échanges d'enseignants et d'étudiants entre écoles des différents pays. Enfin, l'Union européenne doit appuyer de nouveaux projets de recherche afin d'approfondir les modalités d'utilisation des TIC dans l'éducation. Il s'agirait que les étudiants apprennent à utiliser les TIC pour mieux maîtriser de nouvelles compétences et devenir de meilleurs apprenants dans toutes les disciplines traditionnelles.

Le CSEE invite toutes ses organisations membres à communiquer au cours du printemps 2006 leurs points de vue sur le document politique avant que celui-ci ne soit soumis pour adoption à l'Assemblée générale du CSEE en décembre 2006.

[Lisez le « Projet de document politique: \*Recommandations politiques en matière de TIC\* »](#)

### **Déclaration du CSEE sur le Processus Education et formation 2010 - Projet de rapport d'avancement conjoint 2006 :**

Le Bureau exécutif du CSEE, réuni à Luxembourg les 6 et 7 décembre 2005, a adopté une déclaration « *Projet de rapport d'avancement conjoint 2006 du Conseil et de la Commission sur la mise en œuvre du programme de travail "Éducation et formation 2010"* ».

Dans cette déclaration, le CSEE se félicite de l'accent mis dans le rapport sur le double rôle de l'éducation et de la formation dans la société, mentionnant à la fois les objectifs économiques et sociaux. Se référant à l'attention portée sur les enseignants et les formateurs et leur développement professionnel continu, le CSEE demande aux états

membres d'assurer le suivi de ce domaine prioritaire en intensifiant la coopération avec les organisations d'enseignants, et notamment le travail entrepris par les syndicats d'enseignants lors de la campagne du CSEE *L'Europe a besoin des Enseignants*.

Attirant l'attention sur la nécessité immédiate d'une augmentation des financements liés à l'éducation dans un certain nombre de pays, le CSEE souligne également que l'éducation est une responsabilité publique et que des partenariats publics-privés visant à répartir les coûts ne devraient pas avoir une trop grande influence. En outre, le CSEE insiste sur le fait que la préparation, au printemps 2005, du Projet de rapport d'avancement conjoint 2006 démontrait un manque inacceptable de consultation des syndicats d'enseignants dans la majorité des pays de l'UE.

Le Rapport d'activité conjoint 2006 sera adopté par le Conseil des ministres de l'Éducation le 23 février 2006, et les messages politiques clés qu'il contient seront communiqués au Conseil européen des 23 et 24 mars 2006.

### **La position du Bureau exécutif du CSEE sur le Document de travail de la Commission : *vers un cadre européen des certifications professionnelles pour la formation tout au long de la vie***

Le Bureau exécutif du CSEE a adopté une déclaration sur le *Cadre européen des certifications* (CECP), en réponse à la consultation par la Commission européenne des états membres et des partenaires sociaux avant la fin du mois de décembre 2005. La déclaration est l'aboutissement de la consultation par le CSEE de ses organisations membres, du rapport du groupe de travail du CSEE et du débat sur le CECP lors du Conseil de Luxembourg.

Le CSEE soutient l'idée générale de l'établissement d'un CECP qui offrirait une plus grande transparence et une reconnaissance mutuelle des certifications et de l'apprentissage non formel/informel, et soutiendrait la mobilité et la cohésion sociale en Europe. Mais en même temps, le CSEE exprime quelque réserve quant à l'objectif et les détails proposés par la Commission. Le CSEE insiste sur le fait que le véritable défi repose sur le développement de cadres nationaux de certifications et la mise en œuvre à la fois de cadres de certifications européens et nationaux ne doit pas impliquer une normalisation des différents systèmes éducatifs nationaux. Le CECP doit inclure un langage et un vocabulaire représentatif des différents systèmes d'éducation européens.

En ce qui concerne la future mise en œuvre du CECP, le CSEE insiste sur l'importance de l'implication des partenaires sociaux et de l'assurance du respect total des traditions nationales.

[Lire la Position du Bureau exécutif du CSEE sur le CECF](#)

[Lire le Rapport du groupe de travail du CSEE sur le CECF](#)

## Enquête du CSEE sur les tendances dans la formation des enseignants

Au printemps 2006, le CSEE mènera une nouvelle enquête sur « Les tendances dans la formation des enseignants ».



L'enquête examinera les tendances et les changements perceptibles dans les différents systèmes de formation des enseignants en Europe. L'accent sera particulièrement mis sur les réformes récentes introduites dans les systèmes de formation des enseignants et sur les répercussions que celles-ci ont sur les enseignants et leurs syndicats. L'enquête examinera également plus avant l'impact du processus de Bologne et l'influence que la structure « deux plus trois » pour l'enseignement supérieur peut avoir sur les systèmes de formation des enseignants en Europe. Elle sera menée en étroite collaboration entre le CSEE et un institut de recherche externe.

Les résultats finals de l'enquête seront présentés à Bruxelles le 12 juin dans le cadre de la conférence « L'Europe a besoin d'enseignants ». Cette conférence clôturera la campagne du CSEE « *L'Europe a besoin d'enseignants* », qui a été lancée en 2004 dans le but d'attirer l'attention sur la nécessité d'améliorer la qualité de la profession enseignante, de recruter et de garder des enseignants qualifiés et d'assurer le développement professionnel continu des enseignants.

## Plan d'action du CSEE sur le Renforcement du dialogue social dans le secteur de l'éducation



Le tout premier plan d'action du CSEE sur le *Renforcement du dialogue social dans le secteur de l'éducation* a été adopté lors du Bureau exécutif, les 6 et 7 décembre 2005 à Luxembourg. L'objectif de ce plan d'action est la mise en place d'un dialogue sectoriel dans le secteur de l'éducation au niveau européen ainsi qu'un dialogue social sur les réformes éducatives liées au Processus Education et Formation 2010. Les moyens mis en œuvre en vue d'atteindre ces objectifs incluront : un vaste projet en 2006 visant à identifier les employeurs du secteur de l'éducation en Europe, à définir et à échanger les bonnes pratiques. Certains mécanismes de dialogue social étant déjà en place dans le secteur de l'éducation au plan européen (comme par exemple la participation du CSEE dans le Groupe de Coordination Education et Formation 2010), le plan d'action insiste sur

le fait que le principal défi en matière de réformes éducatives consiste en l'établissement d'un dialogue social au niveau national. Cette décision majeure du Bureau exécutif représente une avancée cruciale qui permettra au CSEE et à ses organisations membres seuls d'être des partenaires décisifs dans le secteur de l'éducation en Europe.

## Priorités de la présidence autrichienne en matière d'éducation



Le début de l'année correspond à une nouvelle présidence

de l'Union européenne, et à la définition de nouvelles priorités politiques. La présidence autrichienne a lancé un programme de travail ambitieux pour l'éducation énumérant dans le détail les priorités et activités pour les six mois à venir.

S'agissant des activités en cours, la présidence autrichienne a l'intention de finaliser le « *Rapport intérimaire conjoint Education et Formation 2010* » qui se fonde sur les rapports nationaux intérimaires des Etats membres, et de le faire adopter par le Conseil des ministres de l'Education à sa réunion du 23 février 2006. Se fondant sur le rapport, le Conseil de l'Education adoptera les messages politiques clefs à communiquer au Conseil européen de mars 2006

Le « *Programme d'action intégré dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie (2007-2013)* », qui comprend déjà des programmes d'éducation existants comme Leonardo da Vinci, Socrates et Erasmus, ainsi que le nouveau programme Jean Monnet et un programme transversal, fera également l'objet d'un suivi précis de la part de la présidence. La présidence entend mener les négociations finales sur le budget du programme afin de lancer le programme en temps utile au début de 2007. Dès qu'il aura été mis en place, le programme d'apprentissage tout au long de la vie devrait jouer le rôle d'une source de financement importante de la coopération entre le secteur de l'éducation et la société civile.

Le multilinguisme est un secteur qui a bénéficié récemment de l'intérêt renouvelé de la Commission européenne. Les deux dossiers de la Commission « *Indicateur européen des compétences linguistiques* » et « *Un nouveau cadre stratégique pour le multilinguisme* » ont été présentés en août et novembre 2005. Tous deux sont le point de départ d'un regain d'intérêt pour l'importance de l'apprentissage des langues en Europe. La présidence poursuivra l'examen de ces dossiers.

Les autres thèmes importants dans le secteur de l'éducation dont la présidence autrichienne fera le suivi sont l'un, « *Le cadre européen des certifications professionnelles* » dont le résultat du processus de

consultation mené au plan européen sera présenté à Budapest les 27 et 28 février 2006; et l'autre, « *Compétences clefs pour l'éducation et la formation tout au long de la vie* », le Conseil et le Parlement européen étant invités à recommander les huit compétences clefs suggérées ; le Conseil tiendra un premier échange de vues sur le dossier le 23 février. Par ailleurs, la présidence examinera la « *Charte européenne de qualité pour la mobilité* » et organisera des discussions sur les dix lignes directrices existant en matière de mobilité.

La prochaine réunion du Conseil des ministres de l'Education se tiendra à Bruxelles le 23 février 2006.

## Calendrier 2006

### Février

- 14: CES Manifestation Directive sur les Services, Strasbourg
- 23 - 24: *Ahead of entrance* Coopération préalable à l'adhésion entre la Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie, Séminaire, Sofia

### Mars

- 9 - 10: Séminaire du réseau "Evolutions dans le domaine de l'éducation", Malte
- 16 - 18 : Séminaire CPESR/TRACE, Sesimbra (Portugal)
- 23 - 24 : Projet pour l'éducation des enfants Roms, Atelier politique, Sofia
- 27 - 28 : Dialogue social II, Séminaire subrégional, Bruxelles
- 28 : Réunion du groupe de travail des PECE, Bruxelles

### Avril

- 24 - 25 : Réseau « Conditions de travail » / séminaire TRACE
- 27 - 28 : Projet pour l'éducation des enfants Roms, Atelier politique, Budapest

### Mai :

- 17 : Réunion du groupe de travail des PECO
- 18 - 19 : Dialogue social II, Conférence sur le statut du dialogue social

### Juin :

- 12 : Conférence : L'Europe a besoin des enseignants *Europe Needs Teachers*, Bruxelles
- 22 - 23 : Projet pour l'éducation des enfants Roms, Atelier politique, Bratislava

## Nouvelles Publications

- [Glossaire européen de l'éducation, Volume 2: Établissements d'enseignement \(Eurydice\)](#)
- [London Economic for the European Commission - DG Education; Study on: 'The returns to various types of investment in education and training' completed by London Economics](#)
- [Rapport du conférence du CSEE: Renforcer le dialogue social européen dans le secteur de l'éducation, Varsovie 30 septembre - 1er octobre 2005](#)
- [Rapport du séminaire du CSEE de haut niveau: Comment renforcer le dialogue social dans une Europe élargie, Malte 18-20 Septembre 2005](#)